



**HAL**  
open science

**Gestion de l'eau à Chessy aux XVIIe-XVIIIe s.  
Découverte d'un aqueduc souterrain et de deux regards  
inconnus sur la "Zac des Studios et Congrès"**

Hauzeur Anne

► **To cite this version:**

Hauzeur Anne. Gestion de l'eau à Chessy aux XVIIe-XVIIIe s. Découverte d'un aqueduc souterrain et de deux regards inconnus sur la "Zac des Studios et Congrès". Gaston Christophe. Archéologie francilienne. Actes des journées archéologiques d'Île-de-France, Paris, 15-16 décembre 2017, DRAC/SRA Île-de-France, pp.69-76, 2018. hal-03276219

**HAL Id: hal-03276219**

**<https://hal.science/hal-03276219>**

Submitted on 21 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ARCHÉOLOGIE FRANCILIENNE

---

ACTES DES JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
- PARIS 2017 -

---



VARIATIONS AUTOUR DE L'EAU  
et ACTUALITÉ ARCHÉOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

---

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France  
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

# **Archéologie francilienne**

**Actes des journées archéologiques**

**d'Île-de-France**

**Paris**

**15 et 16 décembre 2017**

Ouvrage publié par le  
Service régional de l'archéologie  
Direction régionale des affaires culturelles  
d'Île-de-France  
45-47 rue Le Peletier  
75009 Paris

Les journées archéologiques d'Île-de-France ont été organisées par le  
Service régional de l'archéologie  
Direction régionale des affaires culturelles d'Île -de-France  
et le Département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de Paris  
les 15 et 16 décembre 2017 à Paris

**MAIRIE DE PARIS**



Ministère  
**Culture**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

**Organisation des journées**

Christophe GASTON, Dorothee CHAOUI-DERIEUX  
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

Sébastien POINTOUT  
Département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de Paris

**Textes réunis et édités par**

Christophe GASTON

**Conception graphique et mise en page**

Christophe GASTON

**Relecture et corrections**

Olivier PUAUX

Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

**Imprimé par**

JOUVE, 53 101 MAYENNE  
en novembre 2018

ISSN 1146-25X  
ISBN 978-2-11-152795-9  
Diffusion gratuite

# Table des matières

- **Avant propos**  
Stéphane DESCHAMPS 13

## 1<sup>ère</sup> partie : variations autour de l'eau

### Communications

#### 75 - Paris

- **Les Papiers Vacquer numérisés (1846-1899). Un fonds documentaire sur l'hydrographie de la Seine à réexaminer**  
Julien AVINAIN, Émilie CAVANNA, Millena FROUIN 19
- **La place du fleuve dans la ville.  
L'évolution du rapport qu'entretient Paris avec la Seine entre les I<sup>er</sup> et X<sup>e</sup> s. ap. J.- C. et ses conséquences pour la structuration de la ville sur le long terme**  
Léa HERMENAULT 29
- **L'apport du sondeur multifaisceaux aux prospections archéologiques fluviales.  
Premiers résultats de l'approche géophysique bathymétrique haute résolution de la Seine parisienne entre le pont de la Concorde et le pont d'Austerlitz. Le cas du Port Saint-Nicolas**  
Philippe RAJA 41

#### 77 - Seine-et-Marne

- **La gestion de l'eau à Marne-la-Vallée durant l'Antiquité**  
Alain BERGA 51
- **Gestion de l'eau à Chessy aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.  
Découverte d'un aqueduc souterrain et de deux regards inconnus sur la « ZAC des Studios et Congrès »**  
Anne HAUZEUR 69

#### 78 - Yvelines

- **L'eau dans les châteaux de plaisance : Marly et Noisy**  
Bruno BENTZ 77
- **Un moulin hydraulique à roue horizontale de la fin du X<sup>e</sup> - début du XI<sup>e</sup> s. à Vicq**  
Damien GAZAGNE 93
- **Le vieux pont de Mantes et Limay. Archéologie préventive de la terre à l'eau**  
Marc VIRÉ, Pierre DE SIMON 103

#### 91 - Essonne

- **Restituer la place oubliée de l'eau dans la « fabrique urbaine » de Dourdan grâce à une analyse archéogéographique du territoire**  
Charlotte PORCQ 115

## 93 - Seine-Saint-Denis

- **Plus d'un millénaire de techniques hydrauliques dans le *castellum* de Saint-Denis**  
Michael WYSS 133

## 94 - 77

- **Les dessous de la Haute-Seine**  
Philippe BONNIN 141

## Poster

### 75 - 77 - 78 - 94 - 95

- **Interfluves de la Seine, la Marne et l'Oise.  
Quelques tendances en matières de stratigraphie, conservation des sites et types d'occupations**  
Fabrice MARTI 157

## 2<sup>ème</sup> partie : actualité archéologique en Île-de-France

### Communications

#### 75 - Paris

- **Mise au jour d'une tour et d'un tronçon de l'enceinte de Philippe Auguste  
à l'Institut de France**  
Paul CELLY 167

#### 77 - Seine-et-Marne

- **La Batterie 308 du Camp Retranché de Paris à Villevaudé : premiers résultats**  
Erwan BERGOT 179
- **Abbaye cistercienne de Preuilley : une recherche pluridisciplinaire et programmée  
d'un grand monastère d'Île-de-France. Essai d'exposé méthodologique**  
François BLARY 187
- **De l'îlot de la ville antique à l'Abbaye Saint-Faron à Meaux**  
David COUTURIER 205
- **PCR ARBap « Art rupestre préhistorique dans les chaos gréseux du Bassin parisien.  
Étude, archivage et valorisation » : tout premiers résultats**  
Boris VALENTIN 209

#### 78 - Yvelines

- **Du Néolithique à l'âge du Fer aux Mureaux**  
Amaury COLLET, Annabelle DUFOURNET 219
- **La fouille de la gare du Pecq, première gare de voyageurs de France (1837)**  
Ludovic DECOCK 231

## 93 - Seine-Saint-Denis

- **La fouilles du Stade de la Motte à Bobigny, phase 1 : état des lieux**  
Alexandre MICHEL 239

## 94 - Val-de-Marne

- **15 000 ans d'occupation en rive gauche de la Seine...**  
Samuel GUÉRIN 247

## Posters

### 75 - Paris

- **Ancien réfectoire du couvent des Cordeliers à Paris.  
Étude d'un sol en carreaux de pavement**  
Gaëlle ANDRÉ, Amandine CHARLES 257

### 91 - Essonne

- **Deux fouilles d'un habitat médiéval, moderne et contemporain à Montlhéry**  
Laure CISSÉ 263

### 93 - Seine-Saint-Denis

- **Fouille préventive, 41 rue de la Légion d'Honneur à Saint-Denis**  
Michaël WYSS 269

### 94 - Val-de-Marne

- **Un territoire occupé du Néolithique jusqu'à l'époque médiévale**  
Aurélie BATTISTINI 275
- **Le cloître de l'abbaye de Saint-Maur**  
Ludwig GOHIN 285
- **Une occupation du Bronze final / premier âge du Fer en bordure du Plateau de Brie**  
Silvia VELARDEZ 291

# Avant-propos

Ainsi que nous l'avions annoncé en 2016, les journées archéologiques d'Île-de-France se sont tenues en 2017 sur deux journées, renouant ainsi avec une tradition qui s'était interrompue en 2007, lorsqu'elles se déroulaient à l'Institut d'Art et d'Archéologie Michelet. L'objectif est donc de retrouver ce temps d'échange qui nous permet à la fois de présenter un panorama de l'actualité de la recherche régionale et d'aborder une thématique, dans une approche si possible diachronique.

*Variations autour de l'eau* fut le thème retenu pour ces journées régionales, non seulement parce que ce thème s'invite dans l'actualité lorsque l'on s'étonne que l'eau reprenne ses droits sur des terres anciennement inondables, mais aussi parce qu'il ouvre sur des perspectives beaucoup plus larges. Il invite à s'interroger sur les rapports, souvent complexes, que la ville entretient avec le fleuve, sur les axes de communication et leur place dans les réseaux d'échanges, sans oublier les nombreux usages de l'eau comme ressource énergétique, économique, artisanale ou d'agrément. Sans prétendre à l'exhaustivité, les présentations réunies dans ce volume abordent ces différents aspects, avec une place particulière accordée à la Seine. Le regard que l'archéologie porte sur ces voies navigables que l'ordonnance royale de Colbert qualifie en 1669 de « rivières navigables et flottables » est nécessaire pour que nous puissions rappeler que ces rivières ne doivent pas être considérées uniquement comme des espaces naturels à préserver, à entretenir voire à recalibrer, mais aussi - et sans doute surtout - comme des espaces fortement anthropisés et fragiles. Pas plus que le littoral ou la forêt, les cours d'eau ou les milieux humides ne doivent être considérés uniquement comme des espaces naturels : ils sont depuis des millénaires des enjeux culturels.

La journée consacrée à l'actualité de la recherche francilienne, qu'elle s'effectue en contexte programmé ou préventif démontre, s'il en est besoin, le dynamisme régional. Dans le domaine de l'archéologie préventive, l'adoption de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) le 7 juillet 2016 nous apporte de nouveaux outils qui doivent à terme nous permettre de corriger les effets d'une concurrence ayant trop souvent contribué à réduire les moyens dont les archéologues doivent disposer pour mener à bien les objectifs scientifiques qui leur sont assignés. Il s'agit là d'un enjeu de première importance auquel nous consacrons toute l'énergie nécessaire depuis l'automne 2016 et les premiers examens des offres des opérateurs. Les résultats acquis dès 2017 nous encouragent à poursuivre ce processus d'analyse des offres avec toute la rigueur requise.

Dans le domaine de l'archéologie programmée, le soutien à la politique régionale de recherche constitue également une de nos priorités. L'augmentation de plus de 80 % du budget affecté à l'archéologie à la DRAC d'Île-de-France entre 2016 et 2017 traduit clairement cette volonté, mais aussi les besoins et les ambitions que nous souhaitons porter à l'échelle d'une région qui comporte la plus grande densité d'équipes de recherche. Ce soutien renforcé doit se poursuivre, mais il suppose également que nous puissions porter un regard sur nos priorités, c'est-à-dire également sur les faiblesses de notre programmation régionale, qu'elles soient chronologique ou thématique. Ce travail de bilan et de réflexion sur la programmation régionale est en cours et devra se poursuivre en associant progressivement les réseaux de chercheurs.

D'autres priorités régionales mobilisent également le Service régional de l'archéologie. Tel est le cas des biens archéologiques mobiliers dont la loi LCAP va progressivement modifier le régime de propriété au gré des mutations foncières. Pour ces mobiliers, trois axes prioritaires ont été définis : mise en œuvre, dès 2017, d'un important chantier des collections au dépôt des Cordelières de Provins, élaboration d'un réseau régional des lieux de conservation et constitution d'un centre de conservation et d'étude à vocation régionale. Ces objectifs peuvent paraître ambitieux au regard du retard que nous avons accumulé, mais nous ne devons pas nous résigner à l'idée qu'une part importante des mobiliers archéologiques devienne inaccessible aux chercheurs une fois les premières études réalisées et les mobiliers remis à l'État. Un centre de conservation et d'étude régional inscrit dans un réseau en partenariat, notamment avec les services archéologiques de collectivités, doit être à même de constituer un équipement de recherche et de médiation qui fait aujourd'hui défaut. La documentation archéologique, dont la loi LCAP impose désormais la remise à l'État pour toutes les opérations prescrites ou autorisées, nécessite également toute notre attention. L'expérimentation que nous menons actuellement en collaboration avec le Musée du Louvre (département de l'histoire du Louvre) participe de cette démarche. Comment rassembler la documentation issue des fouilles du Louvre, et notamment de la Cour Napoléon,



la conserver et la rendre accessible aux chercheurs en ayant recours aux outils numériques ? Au-delà de cette expérimentation, c'est tout le défi de la gestion des ressources documentaires produites par l'ensemble des opérations archéologiques qui est posé.

Pour conclure ce propos, je voudrais évoquer la valorisation de la recherche. Ces journées régionales y contribuent, mais nos actions doivent aussi se tourner vers des publics moins familiarisés avec notre discipline. Chaque opération portes ouvertes ou exposition temporaire suffit à démontrer l'engouement des publics pour l'archéologie, ses résultats et, sans doute plus encore, les méthodes qu'elle met en œuvre. La ministre de la Culture a souhaité renforcer les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) au sein desquels le patrimoine, et singulièrement l'archéologie, doit trouver sa place. Je l'évoquais l'an dernier, les services archéologiques de collectivité, l'Inrap, les opérateurs privés ou les associations conduisent déjà dans ce domaine des actions souvent remarquables. Dès 2017, la DRAC d'Île-de-France a mis en œuvre un dispositif d'aide pour soutenir les projets d'EAC en lien avec l'archéologie et une quinzaine de projets bénéficient aujourd'hui de financements spécifiques. Parce que la transmission des connaissances auprès de celles et ceux qui n'ont pas toujours la possibilité ou l'opportunité d'y accéder nous concerne tous, nous mettons tout en œuvre pour inscrire ce dispositif dans la durée.

Stéphane DESCHAMPS

Conservateur général du Patrimoine  
Conservateur régional de l'Archéologie d'Île-de-France



77

**Chessy**

**Gestion de l'eau à  
Chessy aux XVII<sup>e</sup>-  
XVIII<sup>e</sup> s.**

**Découverte d'un  
aqueduc souterrain  
et de deux regards  
inconnus sur la  
« ZAC des Studios et  
Congrès »**

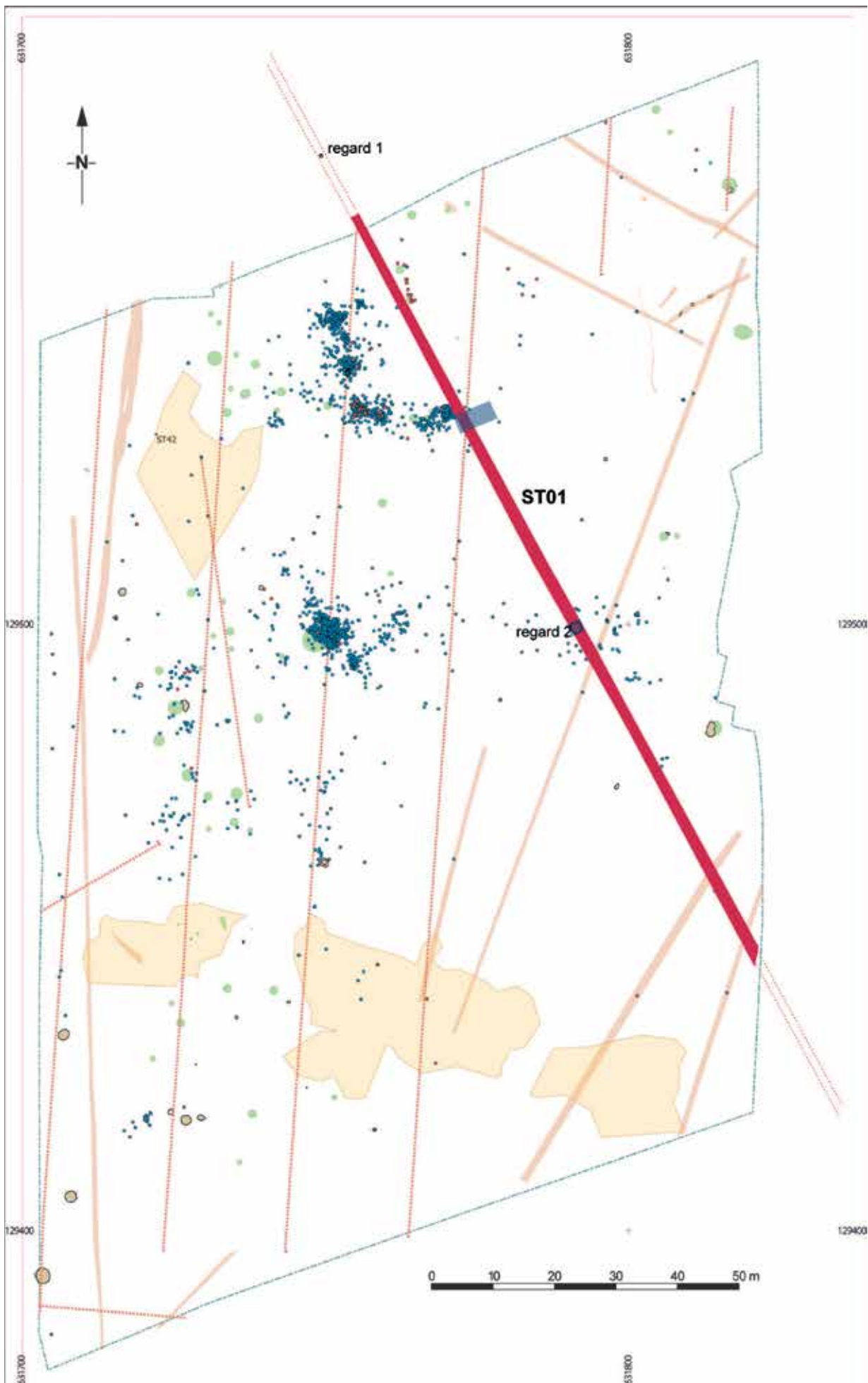


Fig. 01 Chassy (Seine-et-Marne), « ZAC des Studios et Congrès ». L'aqueduc (ST01) et ses deux regards sur fond cartographique des structures (en beige), fossés (en rosé), drains (tireté rouge), mobiliers (points bleu et rouge), anomalies (jaunâtre) et chablis (cercles en vert). Le sondage mécanique est indiqué par un rectangle bleu. © A. Hauzeur.

C'est durant la préparation du terrain, préalablement à des fouilles préventives en 2016 sur le site de la « ZAC des Studios et Congrès » (Chessy, Seine-et-Marne), qu'un premier regard maçonné en pierre sèche ouvrant sur un canal souterrain fut repéré hors emprise (**fig. 01**). Cette découverte inattendue a suscité un intérêt tel que, lors de la fouille, une attention particulière a été portée à ces vestiges et à leur enregistrement.

Le site de la « ZAC des Studios et Congrès » est situé au lieu-dit « Bois des Livrains », au sud du territoire communal actuel et à l'intérieur des boulevards circulaires cernant le parc d'attraction Disney. Une fouille de 20 000 m<sup>2</sup> a été prescrite suite à la découverte d'amas de taille de lames de hache en silex, objectif principal de l'opération de terrain.

Au moment du décapage mécanique de l'emprise, un large tracé rectiligne traversant le site selon un axe sud-est/nord-ouest a été relevé, se dirigeant vers le regard hors emprise. Il n'avait pas vraiment été repéré au diagnostic mais seulement pressenti dans les tranchées 14 et 16, recoupant notamment une structure interprétée comme fosse Néolithique (Sethian 2011, fig. 40, p. 73). Il s'agissait dès lors de documenter au mieux cet ouvrage souterrain et d'essayer de le dater.

## 1 - Description de l'aqueduc

Sur l'emprise de fouille et ses environs immédiats, l'aqueduc de Chessy se compose d'un canal souterrain et de deux regards, présentés successivement (**fig. 01**).

L'aqueduc se présente en surface sous la forme d'un large tracé rectiligne, large de 2 m et comblé par des sédiments argilo-sableux de couleur jaune, une couleur plus claire que le sédiment encaissant du niveau de décapage. Lors de son dégagement, d'autres blocs sont apparus au milieu de son tracé, qui se sont avérés être la couverture préservée d'un deuxième regard.

### 1.1 - Le canal souterrain

La partie souterraine de l'ouvrage a été appréhendée par un sondage profond réalisé de façon mécanique à proximité d'une concentration de rejets de façonnage du silex que la tranchée de fondation du canal recoupe (**fig. 01**). Le canal souterrain est installé dans le fond d'une tranchée en "U" à parois légèrement évasées. Le comblement est constitué de bas en haut : d'une couche brune très argileuse formant vraisemblablement une chape d'étanchéité ou de filtration, surmontée d'une succession de couches de sédiments, en alternance jaune-brun ou gris (**fig. 02**). La morphologie de ces



**Fig. 02** Chessy (Seine-et-Marne), « ZAC des Studios et Congrès ». Sondage profond en travers du fossé de fondation jusqu'au niveau de la couverture du canal souterrain. © Paléotime.

couches - en pente des bords vers le centre - et leur faible compactage atteste un remplissage très rapide effectué des deux côtés à la fois et relativement récent puisque les couches restent friables, preuve en est de l'effondrement de la coupe.

Le sommet du canal a été atteint vers 3,20 m de profondeur sous le niveau de décapage. La couverture du canal est constituée de blocs parallélépipédiques de meulière ou calcaire silicifié, relativement bien calibrés et juxtaposés. Les interstices sont comblés de pierres meulières de plus petit gabarit pour colmater au mieux la structure.

Quelques blocs ont été démontés pour avoir accès au conduit souterrain. Ce passage est encore actif et son examen a été limité par le niveau d'eau et par le danger que présentait le sondage profond. Néanmoins, les photographies prises de l'intérieur du conduit montrent une construction en léger encorbellement, constituée de trois assises de blocs de meulière soigneusement sélectionnés pour former des niveaux réguliers (**fig. 03**). Les dimensions du conduit sont estimées à une trentaine de centimètres de hauteur



**Fig. 03** Chessy (Seine-et-Marne), « ZAC des Studios et Congrès ». Intérieur de la canalisation au niveau du sondage profond. © Paléotime.

pour une largeur d'environ 25 cm. L'aménagement du fond est beaucoup plus difficile à estimer : sans doute une juxtaposition de dalles ou un radier ? Le fond présente en tout cas plusieurs couches d'encroûtement calcaire formant un mille-feuilles avec du sédiment fin sur plusieurs centimètres. Comme la structure est active, nous n'avons pas cherché à démonter plus avant cet appareil et au contraire nous avons décidé de le refermer en toute conformité, en remplaçant et en colmatant la couverture puis en la recouvrant de sa chape argileuse, avant un rebouchage mécanique de la totalité du sondage.

Ces observations semblent applicables à l'ensemble du conduit, du moins entre le sondage profond et le deuxième regard. Au niveau de celui-ci, le conduit étant plus encrassé de boues très argileuses, les observations ont été encore plus limitées mais confirment celles du sondage profond.

## 1. 2 - Les regards

Le premier regard situé au nord de l'emprise n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi car il était situé en zones de manœuvres des engins mécaniques pour l'évacuation des terres. Les pierres de couverture avaient été déplacées au moment de notre arrivée sur le terrain et nous n'avons pu que constater leur existence. Le

regard a été documenté succinctement depuis la surface sans autre forme d'intervention. Comme il est en tout point identique au deuxième regard localisé sur l'emprise, c'est ce dernier qui a fait l'objet d'une étude plus poussée.

Comme mentionné plus haut, des blocs de meulière sont apparus lors du décapage à un endroit au centre du tracé. Suspectant la présence d'un autre regard, un dégagement et un nettoyage complet de la zone empierrée a été effectué.



**Fig. 04** Chessy (Seine-et-Marne), « ZAC des Studios et Congrès ». Couverture du deuxième regard après son dégagement. © Paléotime.



**Fig. 05** Chessy (Seine-et-Marne), « ZAC des Studios et Congrès ». Déroulé des quatre faces de la cheminée d'accès jusqu'au niveau de l'eau. © Pyxeos.

La couverture est constituée de deux à trois assises de pierres et de dalles de meulières soigneusement agencées autour de la cheminée d'accès au conduit souterrain (**fig. 04**). La dernière assise supporte la grande dalle de couverture, de forme pentagonale et qui mesure à peu près 1 x 1,15 m. Cette grande dalle

centrale était brisée en place en cinq morceaux par le poids d'engins agricoles ou autres mais avait conservé sa fonction de dalle de fermeture et avait résisté aux affres du temps. Une fois démontée, la grande dalle centrale a révélé un regard maçonné en pierre sèche en tout point identique au premier, mais préservé dans son intégralité.

Le regard possède une cheminée d'accès de forme rectangulaire parfaite de 0,5 x 0,8 m, verticale sur une hauteur de 3,40 m jusqu'au niveau de l'eau. La cheminée est construite en pierre sèche avec des blocs et des dalles de meulière, formant des assises plus ou moins régulières de panneresses (**fig. 05**). Un seul bloc de grès fin rougeâtre a été utilisé dans la paroi ; il est apparemment unique. Le plus gros bloc de calcaire silicifié visible dans la paroi affiche une section de 0,35 x 0,35 m ; les plaquettes les plus minces n'ont que quelques centimètres d'épaisseur. Il n'y a pas de tri dimensionnel des matériaux utilisés pour la construction de l'accès, ce qui laisse supposer que la cheminée a été montée à ciel ouvert et que la tranchée de fondation a été remblayée au fur et à mesure de son élévation. Par ailleurs, les parois présentent une finition soignée, les bords des blocs et des dalles étant parfaitement alignés dans la verticalité des parois, ce qui a probablement nécessité un parementage partiel. La meulière utilisée est très poreuse et relativement friable ; un simple choc la brise aisément sans qu'un impact ne soit perceptible. L'observation des parois en perspective montre



**Fig. 06** Chessy (Seine-et-Marne), « ZAC des Studios et Congrès ». Base de la cheminée d'accès et ouverture de la canalisation. Au travers de l'eau on distingue la sole du conduit plus élevée que le fond de la cheminée. © Pyxeos.

toutefois un travail de redressement car les bords ne correspondent pas au plan de clivage naturel de la roche mais bien à des cassures relativement fraîches formant parfois des concavités successives résultats des coups de l'outil pour dresser les faces (polka ?). Le fond de la cheminée pourrait être légèrement plus bas que le fond du canal (**fig. 06**), car au moment de l'examen, le fond - ou du moins supposé tel à cause des encroûtements - se trouvait à environ 17 cm plus bas que le niveau de l'eau, ce qui nous donne une hauteur totale de la cheminée d'environ 3,55 à 3,60 m.

Deux ouvertures épargnées dans les parois nord et sud de la cheminée marquent le départ du conduit souterrain. Elles correspondent aux dimensions du conduit, observées par ailleurs dans le sondage profond, d'environ 0,30 x 0,25 m. L'ouverture est régulière et les angles sont droits, réalisés avec des pierres à pans orthonormés. Elle est surmontée par un linteau, bloc parallélépipédique de calcaire silicifié de 0,20 x 0,45 m, première pierre de couverture de la galerie (**fig. 06**).

### 1. 3 - Utilisation de mortier

Bien que l'aqueduc souterrain et ses regards soient bâtis en pierres sèches, de rares traces de mortier ont été observées dans la partie sommitale de la cheminée de visite. Un prélèvement a été effectué et envoyé pour analyse à Arnaud Coutelas (Arkémine), qui en a extrait une lame-mince.

Nous reprenons sa description : « Ce matériau correspond à un plâtre du type "plâtre gros". C'est le résultat de la prise du produit obtenu après cuisson de gypse. Ce produit n'a pas été totalement épuré et restaient présents des fragments de gypse mal cuit, voire peut-être des éléments surcuits (des indices d'anhydrite ont été vus en microscopie). Ce matériau contient par ailleurs quelques charbons incorporés lors de la cuisson, ainsi que des nodules argilo-limoneux » .

Ce mortier ne correspond pas aux matériaux mis en œuvre pour les chapes d'étanchéité et n'est pas antique. Sa position évoque soit un mortier de scellement de la couverture ou de réfection de la partie supérieure du regard.

### 2 - Datation et fonction

Pour autant que le tracé soit rectiligne tout le long de son parcours et vu le sens du courant, du sud-est vers le nord-ouest, l'aqueduc se dirige vers le château

de Chessy et ses fermes (**fig. 07**). La consultation des archives de la Mairie et de l'inventaire des archives de Philippe Chartier, dernier propriétaire privé du château, n'a donné aucun résultat sur la gestion de l'eau et la construction des ouvrages d'art afférents. Les plans du château et des fermes ne mentionnent aucun tracé linéaire. L'aqueduc se dirige néanmoins vers le puits (?) central du jardin potager de la ferme du Château. Les seuls indices recueillis oralement sont la présence d'un « tunnel » lors des aménagements de voirie autour du château il y a une quinzaine d'années. Les visites des chantiers en cours sur le tracé supposé de l'aqueduc et dans la ferme du Château n'ont pas été plus fructueuses. Les diagnostics réalisés sur le territoire des fermes du Château et des Tournelles ne mentionnent aucun tracé linéaire d'importance et la profondeur des tranchées de sondages (maximum 2,60 m) ne pouvait pas toucher la maçonnerie (Sethian 2005 ; Pendriez 2006).

L'histoire locale nous apprend que Jean de Fourcy fit construire un château en grès et en briques au début du XVII<sup>e</sup> s., avant 1625, date de son décès. Il était entouré de douves, alimentées par une ou des sources (Archives départementales de Seine-et-Marne, E173, 1769). À cette époque, le château est entouré de quatre arpents d'eau, cinq arpents de potager, huit jardins plantés de 1 200 fruitiers ; une glacière est installée dans le parc de près de 200 arpents, agrémentée d'une pièce d'eau et d'un canal. Les besoins en eau courante étaient donc importants. Durant le XVIII<sup>e</sup> s., la propriété continue de s'accroître avec 85 arpents de terre exploitées vers 1740, dont plusieurs potagers. Au début du XIX<sup>e</sup> s., les fermes de Chessy sont d'importantes exploitations agricoles, fournissent la Ville de Paris en céréales et alimentent les animaux du Muséum d'Histoire Naturelle (autorisation du 1<sup>er</sup> juin 1811).

Se pose également la question du captage des eaux, soit par le biais des nappes phréatiques perchées, soit au départ d'une ou plusieurs mares ou bassins, qui existent en nombre dans les environs immédiats, surtout vers le sud, et qui ont été mis en réseau depuis la Protohistoire (par ex. Berga 2015, p. 441-470). En prolongeant l'axe longitudinal de l'aqueduc, on passe à côté de l'une des mares repérées au diagnostic plus au sud au lieu-dit « le Cul de Sac » (sauf si l'on imagine un coude ; **fig. 07**) et on aboutit sur une autre dépression en limite méridionale de l'emprise du diagnostic (Sethian 2011, p. 153-157). En l'état de la documentation, il est malheureusement impossible de pousser d'avantage les interprétations.

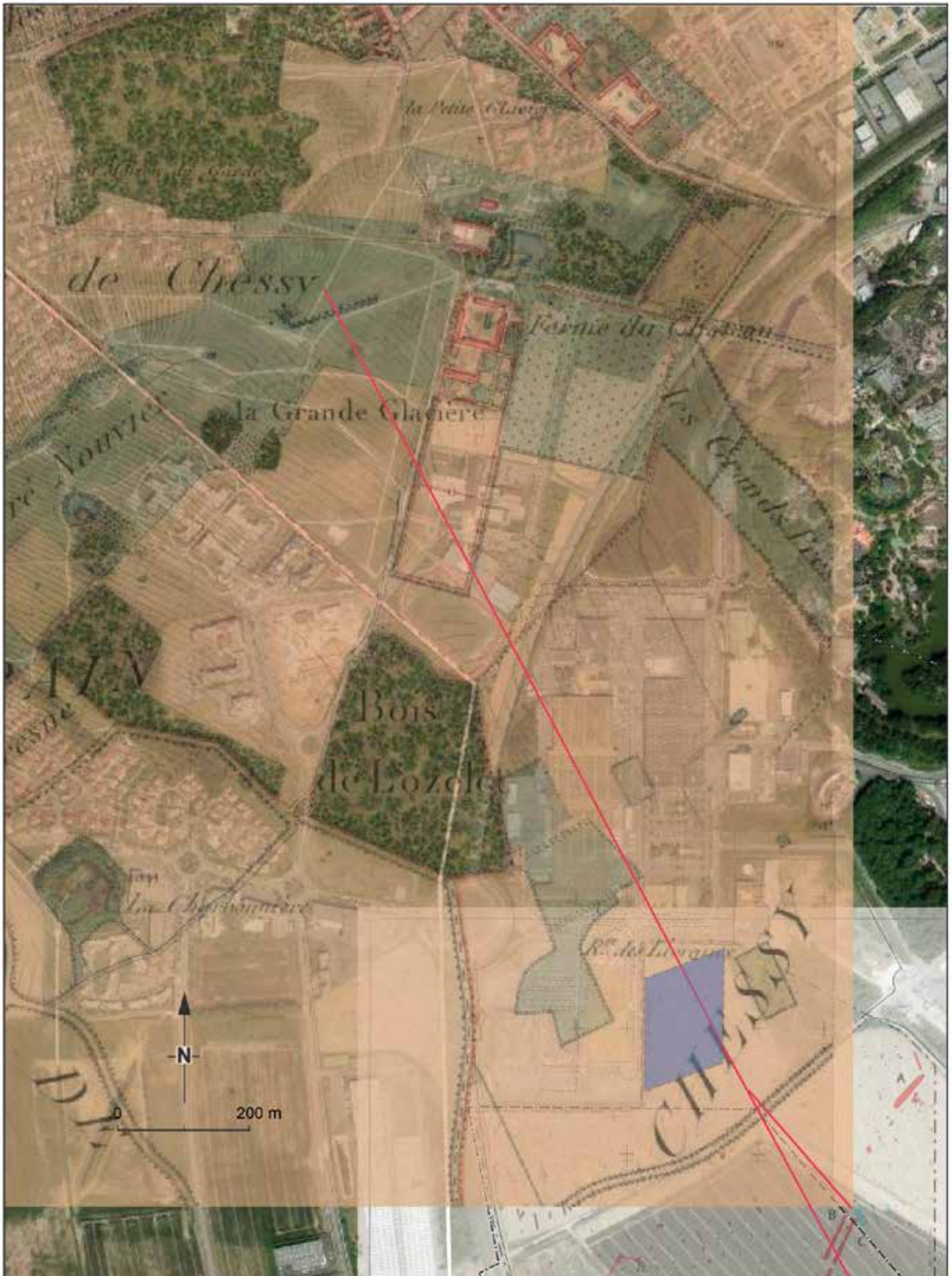


Fig. 07 Chessy (Seine-et-Marne), « ZAC des Studios et Congrès ». Superposition du tracé de l'aqueduc sur fond de la carte d'État-major de 1824, et de la vue satellite actuelle. Extrait du plan masse du diagnostic avec l'une des mares potentielles pour le captage des eaux. La deuxième est dans le prolongement du tracé rectiligne. Fond de carte et vue satellite. © Géoportail. Diagnostic Sethian 2011. Fouille A. Hauzeur 2015.

### Conclusion

La qualité et l'importance de l'ouvrage hydraulique

soutient l'hypothèse d'un réseau souterrain d'adduction d'eau vers le château et ses dépendances pour répondre aux besoins importants des



exploitations agricoles et de l'entretien des jardins. Le type d'ouvrage est en adéquation avec une datation au XVII<sup>e</sup> s., et aurait donc été bâti au moment des premiers grands travaux entrepris par Jean de Fourcy.

Il aurait fallu procéder à la coloration des eaux pour confirmer cette hypothèse, mais l'ampleur de la tâche était trop importante par rapport à l'opération de terrain. Toutefois, deux actions ont été menées pour archiver et préserver l'ouvrage hydraulique.

En premier lieu, la société Pyxeos a procédé à l'enregistrement photogrammétrique du regard le plus complet et accessible, afin de conserver une archive intégrale de la maçonnerie, qui a abouti au déroulé présenté dans cet article (**fig. 06**).

Deuxièmement, le futur aménageur du site, à savoir Euro Disney, a activement participé à sa préservation. S'il était impossible d'éviter un écrêtement des regards, mal placés dans leur projet de plateforme *stunts*, en contrepartie la société a proposé un projet de conservation des vestiges restants sous la forme de deux chambres de visite en béton, posées au droit des regards et permettant leur accès par une trappe-tampon.

## Remerciements

L'implication du Service régional de l'archéologie et de ses agents, en particulier Sandrine Morawski-Beugnon, une visite sur place de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, en la personne de Thierry Zimmer, furent des éléments motivants pour assurer au mieux la conservation de l'ouvrage.

Il nous est agréable de remercier Anne Joliveau, responsable des archives de la Mairie de Chessy pour nous avoir donné accès aux archives et aux plans concernant le château et ses fermes. De même nos vifs remerciements s'adressent à Julien Carrard, senior manager des infrastructures Euro Disney, et à Sabine Ducruet pour avoir mis en œuvre un projet de sauvegarde de l'aqueduc et intégrer les deux regards dans leurs plans d'aménagement.

## Références bibliographiques

BERGA A., (dir.), 2015, *Montévrain (Seine-et-Marne - Île-de-France), Zac du Clos-Rose. Les occupations néolithique, protohistorique et antique de la Zac du Clos Rose, Opération de sauvegarde par l'étude 2005*, Rapport final d'opération, Pantin, Inrap CÎF, janvier 2015, 2 vol. (597 et 400 p.).

PENDRIEZ O., 2006, *Chessy (Seine-et-Marne - Île-de-France), La Ferme du Château - ZAC de Chessy 4/3/3 [Marne-la-Vallée], Opération préventive de diagnostic 2005*, Rapport de diagnostic, Dates d'interventions du 14.11.05 au 18.01.06, Inrap CIF, Epamarne-Epafrance, Sra Île-de-France, 10 fig., 18 p.

SETHIAN E., 2005, *Chessy (Seine-et-Marne - Île-de-France), Parc de la ferme du Château, Collège de Chessy, Opération préventive de diagnostic 2005*, Rapport de diagnostic, Dates d'interventions du 06.06.05 au 09.06.05. Inrap CIF, Sra Île-de-France, 10 pl., 19 p.

SETHIAN E., 2011, *Chessy (Seine-et-Marne - Île-de-France), Zac des Studios et Congrès, Opération préventive de diagnostic 2010*, Rapport de diagnostic, Inrap CÎF, juillet 2011, 131 fig., 266 p.